

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.01/10

Sécurité, incivilités en ville de Delémont

M. Dominique Baettig, UDC

Le Conseil communal est conscient que le développement de Delémont, capitale cantonale et commune-centre, passe aussi et comme partout ailleurs en pareille circonstance par des effets collatéraux à maîtriser.

Parmi ces effets, il y a bien évidemment les comportements qui sortent du cadre admissible et ceux-ci sont pris en compte par l'Exécutif.

En plus des mesures habituelles prises notamment par la Police locale, un certain nombre de réalisations ont été faites depuis quelques années et les plus visibles sont les suivantes :

- groupe de travail sur les incivilités durant les années 2006 à 2008 ;
- remise au Conseil communal, par ce groupe de travail, de « 10 recommandations » (document en annexe à cette réponse) ;
- reprise du dossier des incivilités par la Commission des affaires sociales et décision de l'Exécutif (automne 2009) de mise en place d'un processus de développement communautaire sur le quartier gare et dont la clé d'entrée imposée par le Conseil communal est « la promotion de la civilité » ;
- reprise du dossier des incivilités par la Commission de la jeunesse et décision de l'Exécutif (automne 2009 également) de mise en place d'une action « Tags & Graffs » menée de l'hiver passé à l'été à venir, autour de 4 axes : éducation, prévention, réparation, punition ;
- décision de l'Exécutif de l'engagement, pour la Vieille Ville en particulier, d'agents de surveillance privés, dès le 1^{er} mai dernier ;
- concertation entre les polices locale et cantonale lors de la mise sur pied de manifestations d'envergure à Delémont.

Au-delà de l'exposé de ces mesures nécessaires, mais correctement proportionnées à la situation delémontaine, le Conseil communal réfute les assertions des auteurs de la question écrite. Il n'entrera pas dans le détail des arguments qu'ils développent.

A contrario, le Conseil communal se félicite du climat constructif qu'il entretient avec – en particulier – les groupes migrants, et rappelle que ceux-ci ont de tout temps contribué au développement de notre pays en général et de notre cité en particulier.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président : La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 10 mai 2010

Annexe : recommandations du groupe de travail sur les incivilités

Groupe de travail « INCIVILITES »

10 propositions pour lutter contre les incivilités.

- 1.** Ne pas peindre le diable sur la muraille, Delémont n'est pas le « Bronx ».
- 2.** Selon la théorie de la « vitre brisée », il faut immédiatement réparer, repeindre et nettoyer les « incivilités », sinon, il y a invitation à les reproduire.
- 3.** D'où : il faut examiner la nécessité d'engager de nouveaux moyens financiers et en personnel pour atteindre le but d'une ville propre.
- 4.** D'où : il faut examiner la nécessité de créer une ligne budgétaire adéquate pour rendre transparents les coûts.
- 5.** Il faut collaborer avec les propriétaires privés dont les immeubles souffrent aussi des incivilités. Les propriétaires peuvent contracter des assurances particulières anti-tags. La question d'un soutien financier peut aussi être envisagée.
- 6.** Au niveau pénal, il faut encourager les propriétaires à déposer plainte pour atteinte à la propriété, dépôt nécessaire si l'on veut que la police cherche les responsables en vue de leur faire assumer financièrement les dommages, ceci étant aussi pédagogique.
- 7.** Si le responsable trouvé est mineur, il faut conclure un contrat avec lui et ses parents, contrat qui portera sur la réparation du dommage ou d'autres actions en faveur de la collectivité.
- 8.** Impliquer l'école et les enseignants dans l'éducation au respect des personnes et des choses, ce qui pourrait se faire aussi en faisant participer les enfants aux nettoyages de l'école, intérieure et extérieure.
- 9.** Distinguer le court terme (nettoyage) du long terme (l'éducation), distinction indispensable pour ne pas tomber dans le sentiment d'impuissance.
- 10.** Proposer à la Commission spéciale de la jeunesse de prendre en main ce dossier qui touche avant tout les jeunes, les jeunes étant peut-être mieux à même de trouver les moyens de convaincre d'autres jeunes.

JR, le 10.9.2008